

Communiqué de presse
Berne, le 14 octobre 2015

NRF 2021 : un coussin de paresse pour la Confédération !

L'Union suisse des arts et métiers usam rejette le projet de nouveau régime financier NRF2021 du Conseil fédéral. Ce dernier veut rendre pérennes les principales recettes fiscales du budget fédéral que sont l'IFD et la TVA dans le but d'assumer les tâches de la Confédération. Accepter l'actuel projet de NRF2021 mettrait en péril le débat périodique sur le système fiscal et représenterait un coussin de paresse pour la Confédération.

A eux deux, l'IFD et la TVA rapportent plus de 60% des recettes fiscales de la Confédération : il n'y a donc pas lieu de les remettre en cause. Mais graver dans le marbre la perception permanente de l'IFD et de la TVA donnerait une toute-puissance à l'Etat et priverait les citoyens de leur droit au chapitre. L'Etat deviendrait encore plus paresseux et puiserait dans ces ressources fiscales sans plus devoir solliciter régulièrement l'approbation du souverain et donc ne se remettrait plus en question.

La discussion de fond sur l'ensemble du régime financier impose une contrainte saine à la Confédération, celle de reconsidérer ses dépenses, de viser un budget sur le long terme à l'équilibre et d'éviter de futures hausses de la quote-part fiscale. Pour y parvenir, l'usam demande au Conseil fédéral d'effectuer en priorité un réel examen des dépenses et des tâches de la Confédération et de prolonger la limite dans le temps de la perception de l'IFD et de la TVA.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Alexandra Krattinger, responsable du dossier, tél. 031 380 14 22, mobile 079 779 20 58

Numéro 1 des PME suisses: plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 entreprises